



# Un espace vert à La Pépinière

**S** I LE DERNIER conseil municipal de la mandature a surtout servi à expédier, en un peu plus de vingt minutes, les affaires courantes avant les élections des 23 et 30 mars, deux décisions notables ont tout de même été prises. Ainsi, la Ville a décidé d'acheter des parcelles situées dans le secteur de La Pépinière. Un accord a été trouvé avec plusieurs particuliers possédant ces terrains qui ne sont plus entretenus depuis des années.

La Ville a ainsi acquis différentes parcelles, d'une superficie totale de 42 100m<sup>2</sup> au prix de 88 410 euros (hors frais annexes). Le but est de créer à terme à cet endroit un espace vert communal. «Un espace qualitatif ouvert à tous en lieu et place d'un endroit non entretenu, non sécurisé et jonché de détritrus», a expliqué Thierry Essling, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des transports. La volonté affichée est d'embellir l'entrée de ville

est de la rendre plus agréable à vivre. Cette délibération a été votée à l'unanimité, l'opposition se joignant à cet objectif.

A également été votée par tous, la délibération concernant l'acquisition d'autres parcelles, cette fois dans le secteur de la côte de Paris. La majorité affirme être «particulièrement attentive au devenir» de ces terrains, afin que «ce secteur conserve sa vocation naturelle permettant l'accueil de jardins potagers». La Ville va donc acheter 2 477m<sup>2</sup> de terrain pour un coût total de 19 816 euros (hors frais annexes). Cette surface sera ensuite mise à disposition de l'association Villepreux Environnement qui l'utilisera pour réaliser des jardins potagers destinés à la production de légumes et de fleurs. Cette association décide ensuite de l'attribution des parcelles aux habitants qui voudraient se lancer dans une activité potagère.

*Yann Riou*